

PASSEPORT MOBILITE

RENOUVELLEMENT 2010-2011

Etudiant concerné

- Etudiant bénéficiaire d'un Passeport Mobilité au titre de l'année 2009-2010
- Souhaitant repartir pour un nouveau séjour d'études en métropole ou dans une autre collectivité d'outre-mer

Attention !

Tout trajet postérieur au 31 mai :

Collectivité d'outre-mer → Lieu d'étude

est traité, conformément à la réglementation, comme un « aller » au titre de 2010-2011 (en aucun cas comme un « reliquat » 2009-2010)

Prise en charge

ETAPE 1

1) Solliciter son renouvellement ; exclusivement en ligne

- via le site du CROUS www.crous-antillesguyane.fr (onglet *Passeport Mobilité*)
- ou directement https://pm.cnous.fr/renseignement_mobilite.php

2) Envoyer les pièces demandées pour validation du dossier :

- Attestation de réussite ou relevé de notes 2009-2010
- Certificat de scolarité ou attestation d'inscription 2010-2011 (dans une filière non existante ou saturée dans sa collectivité d'outre-mer d'origine)
- En cas de changement de filière par rapport à 2009-2010, attestation de non existence ou de saturation établie par l'UAG ou le Rectorat (pour les formations non universitaires)

3) Attendre que la validation du dossier apparaisse en ligne (cf. sites ci-dessus)

ETAPE 2

Une fois le dossier validé, la prise en charge du billet d'avion peut être effectuée par LADOM sous les deux formes habituelles :

Achat par l'administration

Envoi par l'étudiant, au moins quinze jours avant la date du voyage, de :

- 1) son numéro de passeport mobilité (validé 2010-2011)
- 2) la copie de sa réservation
- 3) son numéro de téléphone mobile et/ou son adresse internet (envoi du billet électronique)

Achat par l'étudiant et remboursement par l'administration

Cette solution est obligatoire pour l'étudiant qui ne dispose pas encore, à la date de son départ, d'un certificat de scolarité ou d'une pièce équivalente et dont le dossier de renouvellement est donc validé tardivement (éventuellement au moment de sa demande de remboursement).

Envoi par l'étudiant, avant le 31 décembre 2010, de :

- 1) sa ou ses carte(s) d'embarquement originale(s)
- 2) la facture originale
- 3) un relevé d'identité bancaire original (mentionnant le code IBAN et le code BIC) à son nom

ENVOI OU DEPOT DE LA DEMANDE

GUADELOUPE GUADELOUPE GUADELOUPE GUADELOUPE GUADELOUPE

Passeport mobilité

LADOM

39 rue Ferdinand Forest

Immeuble Orlando

ZI de Jarry

97122 Baie-Mahault

Fax : 05 90 25 36 00

MARTINIQUE MARTINIQUE MARTINIQUE MARTINIQUE MARTINIQUE

Passeport mobilité

LADOM

3-5 rue Victor Hugo

97200 Fort-de-France

Fax : 05 96 60 49 47

GUYANE GUYANE GUYANE GUYANE GUYANE GUYANE GUYANE GUYANE

Passeport mobilité

LADOM

52 rue du Docteur Barrat

BP 5007

97305 Cayenne Cedex

Fax : 05 94 30 06 94